

Conseil d'établissement

Procès-verbal

de la rencontre extraordinaire du conseil d'établissement de l'École de l'Aigle tenue le 27 août 2025 à 18h30

1. Préliminaires

1.1 Présences, ouverture de la séance et vérification du quorum

Parents : Alessandra Rossi Ricci, Marie-Thérèse Hébert, Yasmine Samia, Murielle Henri

Personnel de l'école : Lise Cyr, Catrine St-Amand, Vanessa Couture, Caroline Savard-Lalonde, Lyne Brennan, Renelle Nadeau

Autres :

Absences : Mylène Larocque, Patience Mbayu Isha Kablinga

Le quorum est constaté à 18h42.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lyne Brennan propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Appuyé de Yasmine Samia.

RÉSOLUTION : CE-24-25-43

1.3 Période d'intervention du public

2. Procès-verbal

2.1 Lecture et adoption du procès-verbal du 12 juin 2025

Caroline Savard-Lalonde propose l'adoption du procès-verbal.

Appuyé de Marie-Thérèse Hébert.

RÉSOLUTION : CE-24-25-44

2.2 Suivis au procès-verbal du 12 juin 2025

Madame Rossi Ricci propose de rédiger une lettre et de la soumettre à la Ville de Gatineau pour que les déplacements à vélo soient possibles à partir du chemin Vanier vers notre école.

3. Points d'information et/ou de consultation

3.1 Mot de la présidente

Bonsoir à tous et merci d'être présents à cette rencontre.
Tout le monde a hâte à la rentrée !

3.2 Mot de la directrice

Bonsoir à tous et merci d'être présents à cette rencontre.
Nous accueillons cette semaine les enseignants et le personnel de soutien. Les membres de l'équipe semblent heureux d'être de retour à l'école. Nous avons bien hâte d'accueillir nos élèves !

4. Points de discussion, d'approbation et/ou d'adoption

4.1 Budget de l'école 2025-2026

- Dans la section des revenus (annexe B), quelques données sont manquantes dans la colonne 2024-2025. Madame Cyr apportera la correction et enverra le document par courriel aux membres en vue de la prochaine rencontre.
- En ce qui concerne le service de garde (annexe C), madame Cyr précisera lors de la prochaine rencontre l'écart entre les années 2024-2025 et 2025-2026 pour les revenus provenant de la facturation.
- En ce qui concerne la campagne de financement des dîners pizza (annexe D), nous conserverons le même pourcentage, soit 20%, des profits dédiés aux activités des élèves finissants.

Alessandra Rossi Ricci propose l'adoption du budget de l'école 2025-2026.

Appuyé de Vanessa Couture.

RÉSOLUTION : CE-24-25-45

4.2 Guide de fonctionnement du service de garde 2025-2026

Nous avons été informés des nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2025-2026; le guide de fonctionnement a donc été mis à jour. La facturation se fera aux 2 semaines.

Marie-Thérèse Hébert propose l'adoption du guide de fonctionnement du service de garde 2025-2026.

Appuyé de Caroline Savard-Lalonde.

RÉSOLUTION : CE-24-25-46

4.3 Code de vie 2025-2026

Le vouvoiement a été ajouté au code de vie de l'école.

Alessandra Rossi Ricci propose cet ajout au code de vie de l'école 2025-2026.

Appuyé de Lyne Brennan.

RÉSOLUTION : CE-24-25-47

4.4 Location du gymnase

- La Ville de Gatineau a loué le gymnase de l'école pour la période de janvier à juin 2025. Cette location se poursuivra pour l'année scolaire 2025-2026; du mardi au jeudi, en soirée, ainsi que les samedis pendant la journée.
- L'Association des résidents de la Croisée louera le gymnase les dimanches après-midi, via la Ville de Gatineau.
- L'organisme ICBA (basketball) nous a approché pour faire la location les lundis et vendredis, en soirée, pour la période de septembre à décembre 2025.
- Il est proposé que le coût de location, pour les organismes privés, soit de 75\$/heure.

Vanessa Couture propose ces locations et ce taux horaire pour la location.

Appuyé de Catrine St-Amant.

RÉSOLUTION : CE-24-25-48

5. Varia

En ce qui concerne les équipes sportives de l'école, madame Hébert demande s'il est possible de considérer d'autres offres parascolaires. Le sujet sera discuté avec les enseignants d'éducation physique.

6. Levée de la séance

La présidence constate la levée de la séance à 19h14.

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 9 octobre 2025 à 18h30.

L'AGA aura lieu le 18 septembre 2025 à 18h30, dans la salle polyvalente de l'école.

*Renelle Nadeau
pour le secrétariat du CÉ*